

“

La précarité est à la fois un constat et un sentiment, qui naît de la récurrence ou de la permanence de situations de vulnérabilité face à l'emploi et dans le travail.”

INTERVIEW

Les notions de « précarité » ou de « vulnérabilité » semblent aujourd'hui prendre le pas sur celle de « pauvreté ». Ce sentiment est-il juste ? Et si oui, comment l'interpréter ? Les éclairages de **Nicolas Duvoux**¹.



Nicolas Duvoux est sociologue, rédacteur en chef du site Web *La Vie des idées*. Ses deux derniers livres : *Le Nouvel Âge de la solidarité* (La République des idées/Seuil, 2012) et *Les Oubliés du rêve américain. Philanthropie, État et pauvreté urbaine aux États-Unis* (PUF, 2015).

Il n'y a pas si longtemps, on parlait volontiers des « pauvres », et la solidarité se donnait notamment pour objectif la correction des effets de la « pauvreté ». Or j'ai le sentiment que, dans le vocabulaire de la solidarité et plus encore des médias, le mot « précarité » prend peu à peu la place de « pauvreté ». Qu'est-ce que la « précarité » ?

NICOLAS DUVOUX : Là où la pauvreté définit une situation de grande difficulté matérielle, un manque d'argent, des conditions de vie dégradées, bref, un écart par rapport au reste de la société, la précarité correspond à l'idée d'une instabilité, d'une insécurité, autant dans les faits que dans les représentations de soi. Il s'agit d'un vocable ancien, dont l'historien Marc Bloch trouve trace

dans la société féodale. La notion de précarité est indissociable de celle de pauvreté. Historiquement, est pauvre celui qui n'a pas d'emploi et ne peut donc décentement subvenir à ses besoins. C'est le cas, par exemple, des malades ou des personnes âgées, dès lors qu'ils n'ont plus de capacité productive. La réponse à ce dénuement matériel de personnes sans travail reste, dans l'histoire de l'humanité, l'une des justifications essentielles des mécanismes de solidarité, au niveau de la communauté ou de la nation. Dès la première révolution industrielle, au XVIII^e siècle, même si le terme n'est pas utilisé, la réalité sociale de la précarité est évoquée par des réformateurs : elle ne désigne pas un état de dégradation d'une situation matérielle tel que

la pauvreté, pas même l'absence de travail, mais une insécurité liée aux conditions du travail et qui affecte la personnalité même de chacun. Au XXI^e siècle, la précarité se définit plus que jamais par ce sentiment d'instabilité, par ce constat réel d'une insécurité, dans l'emploi bien sûr, mais qui absorbe d'une certaine façon toutes les dimensions de l'existence de l'individu.

Dans nos sociétés occidentales marquées par le chômage, la notion de précarité ne trouve-t-elle pas sa justification première dans une situation économique marquée par des « crises » depuis le milieu des années 1970 ?

N. D. : Oui, le sens le plus évident de cette notion, c'est la précarité de l'emploi, de moins en moins certain et de plus en plus instable. Il y a une vulnérabilité, et du travail, et dans le travail lui-même, qui n'est plus vécu comme un rempart contre la fragilité. La précarité est à la fois un constat et un sentiment, naissant de la récurrence des situations de fragilité sur le marché du travail. Peur du lendemain, sentiment d'insécurité, mais aussi conditions de gens qui se retrouvent dans une zone grise : entre, d'une part, l'exclusion, le chômage de masse, le dénuement total ; et, d'autre part, l'intégration sociale, l'accès sécurisé et garanti à des ressources et à une position sociale. La précarité se situe aujourd'hui plus que jamais à cet étage intermédiaire, dans cette zone d'incertitude dont on a l'impression qu'elle s'étend sans cesse.

La précarité irait donc avec un sentiment, plus fondamental, de vulnérabilité de l'être humain que la situation économique nous ferait redécouvrir ?

N. D. : Peut-être, pour plus de clarté, faudrait-il parler de vulnérabilité pour signifier ce renvoi à une espèce d'insécurité constitutive de l'être humain, en quelque sorte activée par certaines situations sociales, pour laisser à la précarité sa signification d'inscription instable sur le marché du travail, même si elle s'avère

problématique à circonscrire d'un point de vue empirique. Parler de vulnérabilité nous permet en effet de redevenir attentifs à des caractéristiques de notre temps, à la fragilité de plus en plus forte de notre inscription sociale, donc à l'absence même de la solidarité au sein de sociétés comme la nôtre. La notion de vulnérabilité nous fait prendre conscience de la « multidimensionalité » des formes de fragilité.

La notion de précarité nous aide à prendre conscience des phénomènes de vulnérabilité, et parfois à agir en conséquence.

Mais comment expliquer cette montée indéniable du sentiment de précarité dans toutes les classes sociales, des employés aux cadres, et des artisans aux professions intellectuelles ?

N. D. : L'importance très forte que prend la notion de précarité témoigne du vacillement de nos cadres sociaux, aujourd'hui plus souples, mais en retour plus exigeants pour tous. En effet, la société et ses organisations interpellent de plus en plus les individus afin qu'ils fassent d'eux-mêmes l'effort d'aller vers elles. L'inscription sociale n'est plus donnée. Elle doit être gagnée. Participer à la société devient dès lors bien plus coûteux pour ces gens de plus en plus nombreux vivant leur situation sociale comme précaire, c'est-à-dire incertaine, pouvant être remise en cause à tout moment.

En revanche, la prise en compte par la société de cette notion de précarité n'aboutit-elle pas à une définition de la solidarité sociale plus « sociétale » et donc bien plus large qu'hier ?

N. D. : Il y a deux dynamiques contraires à restituer : la précarité porte une forme d'ambivalence vis-à-vis des évolutions de la solidarité sociale avec, d'une part, des effets bénéfiques en termes d'attention portée par la société à la multiplicité des phénomènes de vulnérabilité ; et, d'autre part, des effets néfastes en termes d'image, de regard sur les populations les plus démunies et les plus aidées par la puissance publique.

Pouvez-vous nous éclairer sur la face négative de cette ambivalence ?

N. D. : La notion de précarité signifie certes un vrai élargissement par rapport à celle de pauvreté, mais se concrétise à l'inverse par un effet de fermeture, en particulier sur le terrain de l'emploi. On a en effet constaté, dans la plupart des pays occidentaux, le creusement d'un fossé entre, d'une part, une très large population affectée par la précarité, et, d'autre part, cette partie de la population qui répond aux critères de la pauvreté et bénéficie des prestations sociales correspondant à ce statut de « pauvre ». Beaucoup de ceux qui s'inscrivent de manière insatisfaisante, insécurisée et fragile dans l'organisation sociale, surtout quand ils travaillent, rejettent ceux qui, officiellement dans la pauvreté, et le plus souvent au chômage, bénéficient d'aides de l'État et des collectivités locales. Ces gens qui se vivent comme « précaires », de plus en plus nombreux, n'acceptent plus les formes les plus stabilisées de prise en charge institutionnelle de la pauvreté ; ils ont le sentiment d'être les victimes d'une injustice de traitement. Le lien de solidarité entre « précaires » et « pauvres » est ainsi cassé.

D'où cette connotation négative du terme d'assistantat ?

N. D. : Oui, parce que la précarité, c'est

une notion qui va d'abord décrire et servir à désigner la situation de personnes fragiles mais « travailleuses », du moins selon un certain bon sens caricatural. Cela tient au caractère structurel de l'insécurité de la situation sociale de tout un chacun : il ne s'agit pas d'une anomalie, mais d'une évolution, assumée par la plupart des sociétés développées, vers une moindre régulation de l'économie, allant avec plus d'insécurité pour les employés, les salariés ou, de plus en plus, les non-salariés. C'est pour cela que la notion de précarité interpelle autant. Son caractère en apparence inéluctable justifie d'autant plus facilement cette espèce de frontière morale, symbolique, entre les précaires qui seraient méritants et les pauvres qui ne seraient que des profiteurs de l'aide sociale.

Sauf que cette frontière, selon vous, serait imaginaire ?

N. D. : Les analyses sociologiques, les études qualitatives et quantitatives sur les trajectoires des personnes, traduisant leur vécu, montrent en effet la très grande porosité entre ces deux groupes, qui en vérité ne correspondent à rien. Il n'y a pas d'un côté les assistés, paresseux, qui ne travailleraient jamais, et de l'autre, les travailleurs pauvres, qui ne recourraient jamais à l'assistance. Ces deux groupes-là ne sont que des fictions politiques, qui se mêlent, notamment aux États-Unis, d'une stigmatisation raciale. Même en Europe, cette frontière fabriquée est plaquée sur une réalité plus complexe. En France, toutes les études sur le Revenu de solidarité active (RSA), emblème de l'assistantat systématique selon certains, montrent à quel point une partie importante des bénéficiaires vont et viennent, utilisant ou non l'aide sociale selon les moments et les aléas de la vie.

Mais, à l'inverse, parler de précarité ne permet-il pas à la société de prendre conscience de la situation de bien des populations plus vulnérables, ce qui élargit positivement le champ de la solidarité sociale ?

N. D. : Oui, c'est le pôle positif de l'ambivalence dont je parlais : prendre en compte la précarité, et je préférerais de nouveau parler ici de vulnérabilité, pour laisser la précarité désigner le « halo » de personnes en situation d'inscription instable sur le marché du travail, suppose d'élargir la gamme des situations observées à l'aune des critères de fragilité. Nous allons porter notre attention non seulement sur les gens à l'écart de la société, mais aussi sur ceux à la lisière, dont l'inscription n'est ni stabilisée ni pérenne. La solidarité va dès lors tenter de répondre aux incertitudes nouvelles

La frontière entre précaires qui seraient méritants et pauvres qui profiteraient de l'aide sociale est totalement imaginaire.

de la participation à la société. Notre seuil d'attention aux difficultés sociales va être relevé. Des formes de vulnérabilité jusque-là invisibles vont être dévoilées et en quelque sorte soignées.

La question du handicap n'est-elle pas un bon exemple de ce phénomène ?

N. D. : Oui, depuis deux ou trois décennies, et c'est particulièrement net depuis la loi de 2005, le handicap est considéré de façon plus large et traité plus finement selon chacune de ses modalités. Point nouveau : répondre à toutes les formes de handicap, physique ou psychique, permanent ou non, va supposer une action structurelle sur l'environnement des personnes handicapées, et partant sur le contexte de vie de tout un chacun. Le handicap n'est plus simplement un déficit ou une tare de la personne, mais devient une situation indissociable d'un environnement social qu'il devient possible de transformer par des choix sociaux et politiques.

L'un des points intéressants, relayé par Solidarum², est d'ailleurs la façon dont des citoyens, réunis en associations, posent la question du handicap au travers des limites de la mobilité : ils cherchent à créer un lien entre des personnes handicapées à vie et d'autres, plus nombreuses, handicapées dans des circonstances particulières, à cause d'une jambe dans le plâtre, d'une grossesse, etc.

N. D. : Je suis d'accord, la meilleure façon de donner de la légitimité à une cause est de la monter en généralité³. Mais il ne faut pas idéaliser cet élargissement de la cause grâce au partage d'un sentiment de précarité, de vulnérabilité potentielle. Il faudrait un travail de sensibilisation gigantesque pour toucher efficacement ceux qui décident de nos infrastructures : passer de la théorie à la pratique et, par exemple, rendre accessible tous les lieux publics est pour le coup encore loin d'être accompli, en France comme ailleurs.

Propos recueillis par Ariel Kyrou

1. Lire la longue conversation dont ce texte est tiré, « Nicolas Duvoux : La solidarité est le roc de la vie sociale », dans la base solidarum.org.

2. Lire, par exemple, dans solidarum.org, l'article « Jaccède : une plateforme pour franchir les obstacles du handicap ».

3. Ce que montraient déjà Luc Boltanski et Laurent Thévenot en 1991 dans *De la justification. Les économies de la grandeur*, NRF Essais, Gallimard.



SOLIDARUM

Base de connaissances pour
l'invention sociale et solidaire

Cet article en format PDF est directement tiré de ***Visions solidaires pour demain***, revue papier annuelle dont l'objet est de réfléchir à ce qu'est, et ce que pourrait être dans le futur, la solidarité sociale. Ce fichier PDF est accessible au sein de la base de connaissances ***Solidarum***, plateforme en ligne, gratuite et évolutive, qui propose à la consultation et au téléchargement des médias vidéo, texte, son et image : des visions et reportages créés spécifiquement pour elle, en *Creative Commons*.

Solidarum et ***Visions solidaires pour demain*** sont édités par la Fondation Cognacq-Jay et réalisés par une rédaction autonome dédiée, avec l'appui d'un comité éditorial composé en majorité de personnalités extérieures à la Fondation.

www.solidarum.org